N° 199
Edition
du 02/02/2024

Le Journal communal

Sommaire : PAGE 1 • Plan de Mobilité • Edito • PAGE 2 • Nouvelle conseillère • Grand Feu Gozée • Abribus endommagé • Attention : amphibiens sur les routes ! • PAGE 3 • La Semaine de l'Intergénération • Verdure et plantations • Rouleau gratuit • Les Quartiers d'été 2e édition ! • Quoi de neuf à Thuin ? • Nouveaux uniformes • Grand nettoyage de printemps ! • L'agenda • PAGE 4 • Famille d'accueil • Hôtes volontaires • Nouveaux horaires • La Maison des Jeunes redynamisée • Du bénévolat à Thuin • Stages des congés de détente • Bons plans planète • PAGE 5 • Le mot du Conseiller communal • Réunion de quartier • Permanence pension • Conseil communal • En direct des écoles • L'agenda • PAGE 6 • Numéros d'urgence • Un échevin en direct • Ils nous ont quittés • Piqûre de rappel

PLAN DE MOBILITÉ

A la demande du Gouvernement wallon et de son Ministre de la Mobilité, Philippe Henry, un projet de **Plan de Mobilité de la grande Métropole de Charleroi** a été élaboré. Ce document stratégique propose, pour les dix prochaines années, les grandes orientations qui devront guider les actions à mener pour évoluer vers une mobilité plus durable.

Après avoir fait l'objet d'une étude par un bureau spécialisé, ce plan a été décliné en actions à mettre en œuvre dans toute la zone couverte dont Thuin fait partie. Un travail riche et intéressant.

Malheureusement, une sérieuse ombre au tableau doit nous interpeller : **la réalisation du tronçon manquant de la RN54 n'y figure pas.** Le Plan prévoit uniquement d' « Examiner la pertinence de la connexion ou non à terme de l'achèvement de la N54, dans le cadre de la liaison routière entre Charleroi et Maubeuge. » et ce, à l'horizon 2028-2035.

Pour rappel, toutes les communes impactées par ce projet sont d'accord sur le tracé ; le permis a été déposé et obtenu et la Région wallonne avait prévu le budget pour débuter les travaux… avant le coup d'arrêt mis à ce projet en 2019. Depuis, la densité du trafic n'a fait qu'augmenter sur des voiries non prévues et non dimensionnées à cet effet.

Réaliser le tronçon manquant de la RN54, c'est :

- réduire considérablement les nuisances extrêmement importantes (bruit, détérioration du bâti et du cadre de vie, densité de trafic excessive, insécurité routière…) subies depuis de trop longues années par les riverains des voiries concernées, essentiellement les RN559 (Route de Sartiau) et RN53 (Rues de Marchienne et de Beaumont) mais aussi tous les itinéraires de délestage à travers les villages
- évacuer les problèmes de sécurité routière que nous rencontrons dans les traversées des communes du sud-ouest de Charleroi
- améliorer l'accessibilité directe entre le Nord de la France et la Métropole de Charleroi et, donc, développer au mieux les échanges économiques et touristiques. A ce titre, un impact économique important est attendu

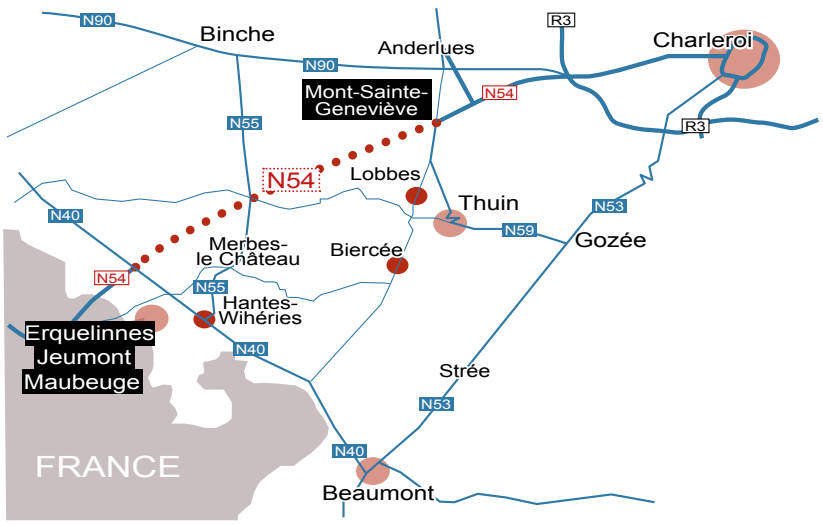

Chères Thudiniennes, Chers Thudiniens,

*Cette année 2024 démarre sur les chapeaux de roue. Et les premiers mois seront marqués par les nombreuses **invitations à la participation citoyenne**.*

*Mobilisation **pour la RN54 d'abord**. Depuis le 8 janvier et jusqu'au 22 février, le Plan de Mobilité de Charleroi Métropole, dont la Ville de Thuin fait partie, est soumis à une enquête publique. Ce plan vaut la peine d'être consulté puisqu'il propose les pistes pour améliorer notre mobilité pour les années à venir. Nous rencontrons plusieurs soucis de mobilité supra-communale. Que ce soit le train, le bus, , le co-voiturage, le vélo et même la voie d'eau, plusieurs projets doivent être menés à bien. Mais l'urgence de cette enquête publique est de mesurer la demande citoyenne en faveur de la réalisation du tronçon manquant de la RN54 -14 kms entre Lobbes et la frontière française- qui soulagerait la Route de Sartiau à Biercée et Leers-et-Fosteau, la RN 53 à Gozée, Thuillies et Donstiennes et toutes les petites rues communales qui sont les victimes indirectes de la saturation du trafic sur ces routes régionales. Vous trouverez, dans ce journal, les modalités de participation à cette enquête publique.*

***Mobilisation autour de 2 demandes d'implantation de parcs éoliens**. 4 éoliennes en bordure de la RN53 à Ragnies, Thuillies, Donstiennes et 11 éoliennes entre Cour-sur-Heure et Thuillies, sur la Plaine de Florenchamps. Pour chacun de ces projets, les Réunions d'Information Préalable pour la population ont eu lieu, au cours desquelles nous avons appris que ces éoliennes pouvaient aller jusqu'à 250m de haut (palles comprises), soit 4 fois la hauteur des pylônes de la ligne à haute tension. Nous pouvons supposer que les permis seront introduits dans les prochaines semaines. Là aussi, le poids des avis citoyens sera important. Sachez dès à présent que des Comités d'opposition aux 2 projets se sont formés. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site internet de la Ville.*

*Mobilisation autour du **futur de notre Ville**. Cette année sera une année électorale ; cela veut dire que toutes les formations politiques sont en demande des aspirations, projets ou demandes des citoyens. N'hésitez donc pas à les formuler ; c'est le bon moment !*

*Enfin, la participation citoyenne qui a fait ses preuves à Thuin depuis plus de 20 ans, c'est la politique des quartiers. La plupart d'entre-vous se sont déjà largement exprimés lors des **réunions de quartier**. Elles se poursuivront bien-sûr cette année encore. Elles sont ouvertes à toutes et tous et chaque demande ou suggestion est analysée par le Collège.*

Excellente année citoyenne donc !

Votre Bourgmestre,
Marie-Eve Van Laethem

RÉUNIONS DE QUARTIER

Vous habitez à Biesme-sou-Thuin ou à Ragnies ? Des réunions de quartier sont organisées **Biesme-sous-Thuin le 27 février à 19h00 école de Biesme-sous-Thuin et à Ragnies le 19 mars à 19h00 au Salon communal**.

Infos : 071/55.94.78

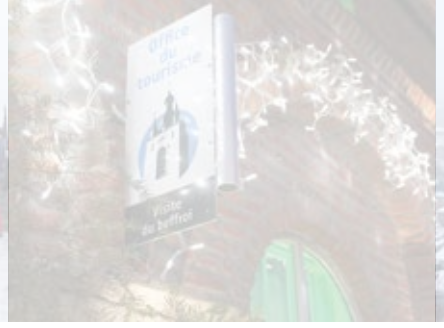

pour le Sud-Hainaut.

- renforcer l'axe Charleroi-Erquelinnes, complémentairement au développement de la ligne 130A (Erquelinnes-Charleroi), aux lignes TEC et aux liaisons actives (Ravel, itinéraires cyclables et piétons).

Aujourd'hui, la parole est donnée au citoyen qui peut remettre un avis sur ce plan de mobilité dans le cadre de l'enquête publique organisée jusqu'au 22 février 2024 à 10h.

Cet avis peut être remis :

- Via l'interface spécifique disponible à l'adresse *http://mobilite.wallonie.be/PMCM*
- Par courrier électronique, daté et identifié sous peine de nullité, adressé à *etudes.planification.mobilite@spw.wallonie.be*
- Par courrier postal, daté et identifié sous peine de nullité, adressé à PMCM SPW - Direction de la planification de la mobilité - 8 Boulevard du Nord – 5000 NAMUR

Les documents sont accessibles :

- sur le site web suivant : *http://mobilite.wallonie.be/PMCM*
- sur rendez-vous au Service Urbanisme de la Ville en formant le 071/55.94.33

GRAND FEU GOZÉE

Pour le plus grand bonheur des Gozéens, Gozéennes et fans de folklore, le Grand Feu de Gozée fait son retour pour réchauffer les cœurs et annoncer la fin de l'hiver ! Les festivités se dérouleront **du jeudi 15 au samedi 17 février** selon le programme suivant :

Jeudi : les loges foraines ouvriront dès 15h. La plantation de la perche débutera à 18h30 à la salle de Gozée Là-Haut, avant de laisser la place à la « soirée gaufres ». Ce sera aussi l'occasion d'enterrer les costumes de l'année précédente, avec DJ Mikelau aux platines.

Vendredi : les loges foraines ouvriront également à 15h. Au cours de la journée, le ramassage de bois dans le village aura lieu. Il perturbera quelque peu la circulation locale, mais les rues ne seront pas fermées.

Samedi : les loges foraines ouvriront à 14h. Le cortège carnavalesque partira de la rue Armand Bury à 13h30 et déambulera jusqu'à place de Gozée à 16h où une buvette sera tenue dans le réfectoire de l'école. 19h : mise à feu du bûcher et rondeau final. 23h : remise des prix dans le réfectoire de l'école (place de Gozée).

Pour veiller à la sécurité des participants, la circulation sera interrompue sur le parcours du cortège. Dès 8h, il sera interdit de circuler sur la route de Thuin (tronçon compris entre la place de Gozée et la rue Armand Bury). La circulation sera déviée par la Rue Armand Bury. À partir de 12h30, la route de Thuin sera réouverte et les rues Armand Bury, Farcy et Vandervelde en partie seront fermées pour permettre le passage du cortège.

NOUVELLE CONSEILLÈRE

Fin 2023, la composition du Conseil communal a de nouveau connu des modifications. Sébastien Haye (IC), retenu par des obligations professionnelles, a décidé de démissionner de son poste. C'est donc Stéphanie Willems, jeune Ragnicole, maman de 2 filles et investie dans la vie de son village qui rejoint l'équipe IC du Conseil communal. Félicitations et bienvenue à elle !

ABRIBUS ENDOMMAGÉ

Lors d'un accident de la route, un abribus a été endommagé sur la RN53 entre Gozée et Beaumont, à proximité du magasin AVEVE. Celui-ci sera remplacé au cours du mois de février.

ATTENTION : AMPHIBIENS SUR LES ROUTES !

Les amphibiens, au même titre que les oiseaux migrateurs, se déplacent en nombre plusieurs fois par an. Les migrations les plus connues sont celles qui ont lieu en automne et au printemps. La printanière, appelée « migration prénuptiale », est d'ailleurs la plus impressionnante car elle concentre énormément d'animaux sur une période assez courte. En effet, chaque année aux alentours du mois de mars, des milliers de batraciens migrent pour quitter la zone d'hivernage (bois, jardins, ...) et rejoindre leurs lieux de reproduction (étangs, mares,…).

Ce déplacement, qui peut compter plusieurs kilomètres, les amène très souvent à traverser une route fréquentée. Si aucune action n'est entreprise, c'est alors plusieurs centaines d'animaux qui peuvent être tués quotidiennement par des véhicules. Dès la fin de l'hiver, des personnes engagées pour la protection de la nature, comme les bénévoles de Natagora, agissent sur les couloirs migratoires pour faire traverser en toute sécurité un maximum d'amphibiens.

Dès le début du mois de février et jusqu'au 15 avril, la Ville de Thuin placera des barrières nadar avec des lampes clignotantes, des panneaux limitant la vitesse des automobilistes à 30km/h et indiquant la présence des amphibiens sur la voirie. Au-delà de cette vitesse, outre le risque de se faire simplement écraser, ces animaux peuvent périr par effet d'aspiration, projetés contre le soubassement des véhicules.

Ces installations seront posées à l'avenue de Ragnies (à l'entrée et à la sortie du bois), sur la route de Biesme ainsi que dans la rue du Point du Jour (quartier du Berceau). Il en va également de la sécurité des bénévoles de Natagora, qui sont autorisés à se rendre sur ces zones le soir afin de réaliser un recensement. Les différentes espèces sont ainsi identifiées et comptabilisées, ce qui permet de mettre en évidence l'évolution des populations en migration.

Si vous souhaitez en savoir davantage au sujet des migrations d'amphibiens, rendez-vous sur la page du pôle Raînne de Natagora : *https://rainne.natagora.be/sauvetage-batraciens-1*. Si vous désirez vous impliquer dans une opération de sauvetage et découvrir une action proche de chez vous, vous trouverez toutes les infos en suivant ce lien : *https://www.natagora.be/sauvetage-des-batraciens*.

© Simon Aucremanne.

ACHAT & VENTE D'OR
& métaux précieux
PRESQUE 20 ANS D'EXPÉRIENCE
0477/37.89.47
Uniquement sur R.D.V.
possible dans l'heure de votre appel
www.ddd-or.be
www.ddd-montres.be
D. DE Dycker SRL
Registre garantie n°5639
8A, rue d'Anderlues - 6530 Thuin

SRL E.G.P.M.
PIERRE MONCOUSIN & Fils
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE • MISE EN CONFORMITÉ
BORNE DE CHARGE VÉHICULE ÉLECTRIQUE • VENTILATION
Tél. 071/59 24 98
Rue Notre Dame de Tongres 5
6531 Biesme sous Thuin
www.egpm.be
Email: pierre.moncousin@skynet.be

GÉNÉRALES OBSÈQUES THUIN
FUNÉRARIUM
90 AVENUE DE RAGNIES - 6530 THUIN
SERVICE D'URGENCE 24H/24
Tout autre renseignement 071/70.24.04
Organisation de funérailles partout en Belgique et à l'étranger

LA SEMAINE DE L'INTER-GÉNÉRATION

Du 23 au 29 avril, l'asbl Entr'âges organise son annuelle série d'activités intergénérationnelles à travers toute la Belgique francophone. À travers ses outils de communication, elle fait la promotion de tous types d'événements qui favorisent la mixité des âges.

Si vous organisez une ou des activités qui se prêtent à la Semaine de l'Intergénération, inscrivez-vous sans tarder au programme de l'édition 2024 via *www.semainedelintergeneration.be*.

Contact : Asbl Entr'âges – *semainedelintergeneration@entrages.be* ou 02/544.17.87 *www.entrages.be*

LES QUARTIERS D'ÉTÉ 2E ÉDITION !

Depuis plusieurs années, la Ville de Thuin propose des solutions pour rendre le centre-ville plus attractif et convivial. Parmi celles-ci, on a pu voir un nouvel aménagement de la place du Chapitre durant l'été avec des terrasses fleuries pour les établissements Horeca ou encore un espace d'animations et de jeux. Cet été 2024, les Quartiers d'été seront bel et bien de retour, **accessibles gratuitement du 2 au 23 août, de 12h30 à 20h.**

Toutes les associations locales, mouvements de jeunesse et clubs sportifs de l'entité sont invités à en profiter pour des tranches horaires d'une à deux heures entre 11h et 19h, à définir en fonction de leurs disponibilités.

L'occasion de faire connaître votre club ou votre association en proposant des démonstrations sportives, des activités récréatives ou artistiques : jeux de société, tournois d'échecs/dames, séances de yoga ou de zumba, sieste littéraire...

Courant du mois de juin/juillet, flyers et affiches avec le programme des animations seront distribués dans les commerces de Thuin et des environs pour faire la promotion de ce projet.

Vous souhaitez faire partie du programme d'animations ? Vous avez des questions ? Contactez le 071/55.94.59 ou envoyez un mail à l'adresse *adl@thuin.be*.

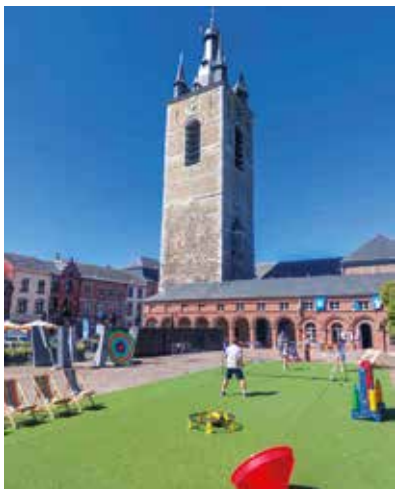

VERDURE ET PLANTATIONS

Encore un peu plus de verdure ! L'expérience de végétalisation du cimetière de Ragnies fonctionne bien ! Cette technique facilite le travail d'entretien mené par nos fossoyeurs.

D'ici quelques mois, il y aura encore un peu plus de végétation quand le sorbier, le châtaignier et le prunus, récemment mis en terre, auront développé leurs feuilles. Merci à nos ouvriers du service des Espaces verts pour les plantations !

NOUVEAUX UNIFORMES

Nos agents constatateurs ont reçu leur nouvel uniforme ! Désormais, vous pourrez les reconnaître lorsque vous les croiserez en action !

Connaissez-vous leurs missions ?

Ils interviennent et rédigent des procès verbaux en matière de délinquance environnementale (dépôts clandestins, déjections canines, incivilités,…). Ils veillent également au respect du Règlement Général de Police, au bien-être animal,….

Le rôle de nos agents est répressif mais ils font également régulièrement des campagnes de sensibilisation.

Nos deux agents sont très souvent sur le terrain. Si vous devez les contacter, privilégiez l'envoi de mails via *magali.dieu@thuin.be* ou *laurent.vanderlin@thuin.be*.

ROULEAU GRATUIT

Vous avez payé votre taxe déchets pour l'année 2023 ?
La Ville vous offre un rouleau de sacs poubelle à venir chercher au service Travaux (Drève des Alliés, 120 à Thuin).
Quand ? Tous les lundis et mercredis de 9h à 12h au **service Travaux** jusqu'au 27 mars inclus.
Cet horaire ne vous convient pas ?
Une permanence est aussi organisée le samedi de 10h à 12h à l'**Hôtel de Ville** (Salle du Collège - rez-de-chaussée du bâtiment principal Grand'Rue 36). Ce mois-ci, elle aura lieu le 24 février.
Avant de venir sur place, pensez à vous munir de votre carte d'identité et de votre avertissement-extrait de rôle relatif à la taxe 2023.
Si aucun créneau horaire ne vous convient, vous pouvez demander à quelqu'un de se procurer votre rouleau. Cette personne devra présenter votre carte d'identité ou une copie de celle-ci.
Plus d'infos : 071/55.94.77.

QUOI DE NEUF À THUIN ?

EGK
Entreprise d'électricité générale et de nettoyage à Thuin
proegk@gmail.com
0491/24.18.45 -

L'ÉQUILIBRE DES SENS
Centre pluridisciplinaire paramédical/bien-être
166 rue de Marchienne, Gozée
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 17h
0492/31.37.35 -

UN COACH ET TOI
Coach de vie et scolaire – hypnose – lithothérapie
3A rue du Coq d'Aousse, Leers-et-Fosteau
0472 84 19 91
uncoachettoi@gmail.com -

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS !

En 2024 aura lieu la 10e édition du Grand Nettoyage ! Cette grande mobilisation citoyenne se déroulera les 21, 22, 23 et 24 mars. **Les inscriptions pourront s'effectuer sur le site de Be WaPP, du 12 février au 13 mars (à minuit).**

Les Ambassadeurs de la Propreté et les participants de l'édition précédente pourront, quant à eux, s'inscrire plus tôt. **En effet, du 29 janvier au 11 février**, ils bénéficieront d'une procédure simplifiée et auront la priorité dans le choix de leur parcours.

Depuis 2015, le temps d'un long week-end, tous les Wallons - citoyens, écoles, clubs de sport, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses - se mobilisent autour d'un objectif commun : **ramasser les déchets** qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

L'AGENDA

Jusqu'au 09/03
du mardi au vendredi de 9h à 17h :
Exposition « Roger Foulon et Gustave Marchoul » à la Maison de l'Imprimerie (rue Verte, 1b) à Thuin.
Infos : 071/59.59.70

Jusqu'au 24/02 à 18h :
Expo#32 : « Filles, garçons, à égalité ? » au Centre culturel Haute Sambre (rue des Nobles, 32) à Thuin.
Infos : 071/59.71.00

10/02 et 24/02 de 14h à 18h :
Lecture collective « Tu seras un homme féministe mon fils »
Infos : 071/58.96.17
ou info@vie-esem.be

11/02 :
Marche ADEPS de la Fanfare de Leers-et-Fosteau
Infos : 0479/45.55.41

Du 15/02 au 17/02 :
Grand Feu de Gozée

17/02 à 13h :
« Où et comment nos petits oiseaux nidifient-ils ? » explications et observations sur le terrain par le Cercle Haute Sambre des Naturalistes de Belgique. Rendez-vous sur la place communale de Lobbes.
Infos : 0498/26.82.23

17/02 à 17h :
Débat public sur la franc-maçonnerie avec François de Brigode organisé par l'asbl Les Amis de la Fidélité dans la salle Bostyn (rue du Fosteau) à Thuin.
Infos : info@fidar.be

17/02 :
Marche/jogging de Saint-Exupéry à l'Abbaye d'Aulne
Infos : 0478/28.95.33

18/02 :
Théâtre wallon à la salle du Patro de Thuillies
Infos : 0495/21.81.05
ou fissiaux@gmail.com

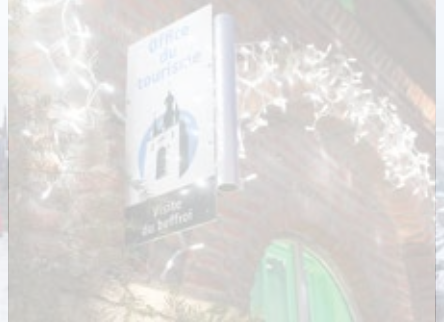

FAMILLE D'ACCUEIL

Devenir famille de parrainage est un projet citoyen et bénévole. Il consiste à consacrer du temps à un enfant âgé de moins de 18 ans, à lui apporter une bulle d'oxygène en lui permettant de sortir de l'institution où il est placé ou de son milieu familial, à lui offrir du temps et à lui permettre de se changer les idées d'un quotidien qui peut parfois s'avérer être difficile. Un partage de moments de convivialité et de découverte au sein d'un milieu familial de référence.

Les prises en charge de l'enfant sont établies selon les disponibilités et les besoins de chacun.

Vous vivez seul, en couple ou en famille, vous avez plus de 25 ans et vous avez envie de devenir famille de parrainage ? Contactez le service de parrainage « Parrain & moi » par mail à *servicedeparrainage@humani.be* ou au 071/92.39.58.

HÔTES VOLONTAIRES

Vous êtes dynamique, vous aimez le contact, vous voulez vous investir pour développer le tourisme à Thuin ?

L'Office du Tourisme de Thuin recherche des candidats pour assurer l'accueil au Beffroi et à l'Abbaye d'Aulne. Ces hôtes sont encadrés par la législation sur le volontariat avec indemnités forfaitaires.

Envoyez votre CV à l'Office du Tourisme via l'adresse mail *thuin@thuin-tourisme.be* pour le 5 mars au plus tard. L'équipe de l'Office du Tourisme est impatiente de vous accueillir ! Infos : 071/59.54.54

NOUVEAUX HORAIRES

Vous cherchez de l'emploi ?

Vous avez besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives ou professionnelles ?

Rendez-vous à la Maison de l'Emploi de Thuin ! Le bâtiment est situé rue de la Gare du Nord et l'équipe vous reçoit selon l'horaire suivant :

Sans rendez-vous : le mardi et vendredi de 8h30 à 12h.

Sur rendez-vous : les lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h - Mardi et vendredi de 13h30 à 16h.

Sur place, bénéficiez aussi gratuitement d'outils (connexion internet, imprimante, téléphone, ordinateur) pour rechercher activement un emploi !

LA MAISON DES JEUNES REDYNAMISÉE

En activité depuis 18 ans déjà, la Maison des Jeunes de Thuin (4b, rue Alphonse Légeois) traverse une réelle période de transition. Une partie de l'équipe d'animation a été renouvelée et la structure compte bien évoluer au cours de cette année 2024. **Première nouveauté : un site internet flambant neuf**, accessible à l'adresse *www.maisondesjeunesdethuin.be.*

En pleine réflexion quant à la création de nouvelles activités, stages et autres animations, l'équipe a publié un formulaire en ligne à destination des jeunes de l'entité pour leur permettre d'exprimer leurs désirs. Si vous avez un enfant âgé de 12 à 26 ans, ou si c'est votre cas à vous, rendez-vous à l'adresse suivante : *https://forms.gle/hCrRrAtcMLtZEwLe7* ou scannez le code QR ci-contre à l'aide d'un smartphone. L'occasion d'encourager la MJ à monter les activités dont rêvent vos enfants !

DU BÉNÉVOLAT À THUIN

Si vous avez du temps à consacrer aux autres et que vous ne savez pas comment vous y prendre, voici quelques options qui pourraient vous intéresser :

- Dans le cadre de l'Exposition Internationale d'Orchidées et Métiers d'Art, la Confrérie de l'Ordre des Chevaliers d'Aulne recherche divers profils pour la bonne organisation de l'évènement : signaleurs, agent d'accueil, préposée aux toilettes, aide pour la vaisselle, soutien aux PMR, aide au bar...
- Le Gai Séjour recherche des accompagnants de résidents en maison de repos et d'autres profils
- Le réseau Vie Féminine recherche des animatrices pour son Espace Femmes
- Oxfam recherche divers profils en soutien à ses actions à Thuin
- L'Office du Tourisme cherche des bénévoles néerlandophones.

Plus d'infos sur *https://www.giveaday.be/fr-be/thuin* ou en formant le 071/55.94.56.

STAGES DES CONGÉS DE DÉTENTE

Du lundi 26 février au vendredi 8 mars, les écoles seront en congé de détente (anciennement carnaval). À cette occasion, le tissu associatif et culturel de l'entité se mobilise afin de proposer aux petits et grands une série de stages et de projets pour rester actifs au cours de cette période.

Au centre culturel Haute Sambre

Du lundi 26 février au vendredi 1er mars, le centre culturel accueillera dans ses locaux (rue des Nobles, 32) le stage « Depuis la nuit des temps », pour un public à partir de 6 ans, avec les Ateliers de LaSouris Quicrée.

Une série de workshops tenus par plusieurs animateurs et artistes plasticiens, pour partir à la découverte de procédés d'arts plastiques anciens et les revisiter avec un œil contemporain. Ces ateliers sont destinés à toute la famille, petits et grands, à partir de six ans. La participation à un workshop vous coûtera 20€, et 85€ pour toute la semaine (avec une réduction de -20% lorsqu'on vient en famille).

Infos et réservations : 0456/30.34.26 ou *cec.lasourisquicree@cchautesambre.be* ainsi que sur le site *www.centreculturelhautesambre.be*.

Au hall polyvalent

Au cours de la première semaine, trois stages seront proposés :
3-6 ans : initiation vélo et mini sports / 7-14 ans : danse, escalade, gymnastique et badminton / 7-14 ans : foot, tir à l'arc, badminton et multisports.
Au prix de 80€ la semaine (75€ pour les frères et sœurs), les stages se tiendront du lundi au vendredi de 9h à 16h, avec garderie gratuite de 8h à 17h. Infos : 0477/20.49.33 ou *stagehallthuin@gmail.com*

À la Maison des Jeunes

Pour la première semaine des congés (du 26/02 au 01/03), ne parlez pas de stage mais bien de « projet rap/prod ». Une semaine encadrée par les animateurs et des professionnels de la musique afin de créer un projet hip-hop de A à Z : de la composition de l'instrumentale à l'écriture des textes, qui seront enregistrés dans un studio avec des professionnels, en terminant par la promotion du projet sur les plateformes d'écoute ainsi que sur les réseaux sociaux. L'occasion pour les jeunes de découvrir un condensé des enjeux qui se posent aux artistes lorsqu'il s'agit de publier leurs œuvres musicales, et qui sait, de révéler l'une ou l'autre vocation.
Pour la deuxième semaine (du 4 au 8 mars), la MJ vous propose un projet d'expression visuelle et créative. Encadré par les animateurs, le projet se basera sur la photographie et les arts plastiques. Visites d'expositions, élaboration de l'exposition temporaire à la MJ, tables rondes autour d'une thématique commune, création des œuvres et mise en place d'une œuvre vivante à venir découvrir en fin de semaine. L'occasion pour les jeunes de créer, de s'exprimer et d'expérimenter des pratiques artistiques autour d'un projet commun.

BONS PLANS PLANÈTE

ATTENTION AUX MÉGOTS !

Un mégot de cigarette met environ 2 ans pour se décomposer. L'accumulation des mégots jetés au sol sur certaines parties du territoire fait véritablement partie des choses qui font qu'une ville est vue comme « sale » par ses habitants, comme par les visiteurs.

Aujourd'hui, les possibilités qui s'offrent aux fumeurs désireux de ne pas laisser de trace derrière eux ne manquent pas : les poubelles publiques d'une part, les cendriers de poche d'autre part. Ces derniers sont disponibles gratuitement à l'administration communale.

DES ÉGOUTS À LA MER

Le rôle des avaloirs de rue est d'évacuer les eaux pluviales des chaussées vers les égouts, bassins d'orage ou tout autre système d'infiltration. Pas les déchets, ni les eaux de nettoyage car ce qui y est déversé finira tôt ou tard dans la mer. À côté de certains avaloirs thudiniens, vous pourrez d'ailleurs observer un logo indiquant « ici commence la mer ».

QUE FAIRE DES CENDRES DE SON POÊLE ?

Ne jetez pas les cendres de votre poêle à bois, elles pourraient vous être bien utiles ! Voici quatre idées pour vous permettre de les mettre à profit :

1. Nettoyer la vitre du poêle. Riche en potasse, la cendre est traditionnellement utilisée pour la fabrication de savon. À la maison, on peut s'en servir pour nettoyer la vitre encrassée du poêle avec du papier journal ou un chiffon, et un peu d'eau claire.
2. On peut réaliser du produit lessive avec de la cendre de bois. La recette est simple mais s'étale sur minimum deux jours car il faut laisser macérer la cendre. Efficace et zéro déchet, cette lessive convient pour laver tout type de linge, moyennant quelques trucs et astuces. De nombreuses recettes sont disponibles sur Internet.
3. On peut épandre la cendre en plus grosse quantité aux endroits fréquentés par les limaces et les escargots pour protéger les légumes. Cette barrière est un répulsif naturel qui décourage leur passage en asséchant leur bave. Évidemment, l'opération est à renouveler après chaque pluie... On peut aussi projeter de la cendre sur les colonies de pucerons trop présentes.
4. Elle peut aussi servir comme engrais naturel pour apporter de la potasse au sol et des oligo-éléments aux plantes du potager. Elle est toutefois à incorporer avec modération dans

le sol ou au compost au printemps, lorsqu'on retravaille la terre. On en saupoudre à la surface du sol avant de le griffer légèrement. Des plantes comme les fraisiers ou les tomates l'apprécieront.

LE MOT DU CONSEILLER COMMUNAL

Outre mes bons vœux, chers concitoyens, je vous adresse mes souhaits d'une démocratie vivante et respectée. Elle sera ce que nous en ferons. 2024 est une année d'élections.

Dès maintenant, nous pouvons participer aux groupes politiques ou citoyens qui élaborent des listes de candidats et programmes. Ensuite, nous aurons l'occasion de choisir nos représentants. Une majorité au conseil communal composera le collège échevinal, organe de gouvernance.

Ultérieurement une série de participations sera à pourvoir avec des élus ou non, concernant la police, l'aménagement du territoire, l'environnement, les écoles, la jeunesse, les ainés, le sport, l'énergie,…!

Vous sont aussi ouverts des séances d'information, les enquêtes publiques, des débats, les comités de quartiers,...

Le conseil communal est public. L'interpellation au conseil communal est un droit.

A toutes ces possibilités, il faut que les élus anciens et futurs rendent ces participations efficaces et attractives. Quand un avis est donné et n'est pas suivi, les décisions finales devraient toujours être motivées. Le conseil ne peut être réduit à une chambre d'entérinement. Le débat, sans consigne de majorité ou de partis, rendrait les séances plus intéressantes. Par contre, il est évident qu'on ne peut avoir raison seul contre tous en démocratie. C'est bien une majorité qui décide. Les contraintes financières, sociales, environnementales et autres ne peuvent être négligées.

Nos choix seront déterminants. Ne laissons pas les extrémistes, les populistes diviser, cliver, exclure ! C'est au contraire la recherche pragmatique d'efficacité, de synergie, d'apaisement, de convivialité,… dont nous avons besoin.

Je vous engage à vous impliquer personnellement dans le fonctionnement de notre démocratie en participant aux votes mais aussi ailleurs, partout où vous estimez pouvoir rendre service pour une société plus juste, plus solidaire et plus dynamique.

Faites entendre votre voix !

Elle comptera !

A votre écoute :
Xavier Losseau
Groupe IC de Thuin
0495 505403

L'AGENDA

27/02 à 19h :

Réunion de quartier pour les habitants de Biesme-sous-Thuin à l'école communale (rue Forestaille, 45).

Infos : 071/55.94.78.

10/03 à 14h :

Parcours forestier organisé par le Cercle Haute Sambre des Naturalistes de Belgique. Rendez-vous sur la place de l'église de Merbes-Sainte-Marie.

Infos : 0474/72.96.13.

24/03 à 14h :

Parcours forestier organisé par le Cercle Haute Sambre des Naturalistes de Belgique. Rendez-vous à l'entrée Est du Bois du Grand Bon Dieu (avenue Buisseret à Thuin).

Infos : 0479/45.45.17.

RÉUNION DE QUARTIER

Vous habitez Biesme-sous-Thuin ? Vous souhaitez connaître les projets à venir dans votre quartier ? Vous avez des suggestions ou vous désirez avoir un échange avec vos élus locaux ? Participez à la réunion de quartier destinée aux habitants de Biesme-sous-Thuin.

Quand ? Le mardi 27 février à 19h.

Où ? **A l'école communale (rue Forestaille, 45).**

Plus d'infos au 071/55.94.78.

Si vous ne pouvez pas être présent mais que vous souhaitez avoir un retour ou poser tout de même des questions, vous pouvez toujours vous tourner vers vos représentants de quartier. Il s'agit de Micheline ROUET (0497/69.73.86) et de Pierre MONCOUSIN (0475/74.06.19).

PERMANENCE PENSION

Vous approchez de la pension et vous avez besoin de renseignements ? Une permanence est organisée le 3e lundi de chaque mois entre 9h30 et 11h30 dans la salle du Conseil communal.

Ces permanences sont organisées uniquement sur rendez-vous.

Les citoyens peuvent composer le numéro spécial Pension gratuit : 1765 pour qu'ils puissent obtenir des renseignements ou pour fixer un rendez-vous à la permanence.

CONSEIL COMMUNAL

Ce mois-ci, le Conseil communal se réunira le mardi 20 février à 19h. L'assemblée aura lieu dans la salle des mariages à l'Hôtel de ville (Grand'Rue, 36 – entrée par le parc côté Rempart du Nord).

Pour rappel, vous êtes invité à participer à la réunion qui est ouverte au public. L'ordre du jour de chaque séance est publié au préalable sur le site internet *www.thuin.be*.

EN DIRECT DES ÉCOLES

CLASSES SPORTIVES

Du 31 janvier au 2 février, les élèves de la 3e maternelle à la 6e primaire de l'école de Biesme-sous-Thuin sont partis en classes sportives au centre Adeps de Loverval.

BRUXELLES, ON ARRIVE

En cette fin du mois de janvier, les

enfants de l'école de Biercée (toutes les classes primaires) sont partis en classes de ville à Bruxelles pour découvrir leur capitale.

LA CHORALE CARTONNE

Au mois de décembre, l'école de Thuin Waibes a clôturé l'année 2023 en beauté en organisant un concert avec sa chorale de Noël. Un événement musical qui a rassemblé près de 400 personnes !

AU BAL MASQUÉ

Le 2 février, l'école de Biercée organise son bal costumé du carnaval dans la salle de Gozée Là-Haut.

UN AFTERWORK À BIERCÉE

Le 15 février prochain, l'école de Biercée organise un afterwork afin de passer un moment convivial avec les parents et leur présenter les photos prises lors de la sortie des élèves à Bruxelles. Santé !

À VOS BOUQUINS

Le prix Bernard Versele, organisé par la Ligue des Familles, récompense les œuvres de littérature d'enfance et de jeunesse. Son jury ? Vos enfants ! En effet, parmi les nominés, sept livres ont été choisis par les écoles communales de l'entité pour que leurs élèves les lisent à tour de rôle. Au cours du mois de mars, les enfants seront invités à voter pour leur ouvrage préféré sur le site du concours : *https://liguedesfamilles.be/prix-bernard-versele*. L'occasion de leur offrir le plaisir de la lecture et l'envie d'échanger des idées.

POMPES FUNÈBRES - FUNÉRARIUM
ADAM HOSPITAL

Organisation complète de funérailles • Cercueils tous genres
Salons mortuaires • Cafétaria • Cuisine à la disposition des familles
Salle de réception pour après les cérémonies de 100 personnes
Fleurs de soie • Articles funéraires • Assurances funéraires
Chaussée de Charleroi 107 - 6511 STRÉE
Tél. 071 535 055 (funérarium) • Gsm 0477 631 399
Site : www.pompes-funebres-hospital.be - Mail: sapfadam.hospital@yahoo.fr

ESSOR
ENTREPRISE DE FORMATION PAR LE TRAVAIL
DEVIS GRATUIT sans engagement
MAÇONNERIE, PARACHEVEMENT, ISOLATION, ESPACES VERTS
RÉALISEZ DES ÉCONOMIES !
ISOLATION INTÉRIEURE/ EXTÉRIEURE DE VOTRE HABITATION.

Rue Crombouly 1 • Thuin • 071/59.42.95
info@essor-asbl.be • www.essor-asbl.be
Centre d'Insertion Socio-Professionnelle agréé par la Wallonie - Affilié Buildwise et Embuild

Regifo Edition
Ce bulletin est réalisé par la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce mensuel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, Eric VANSTEENWINCKEL se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 0498/538 848

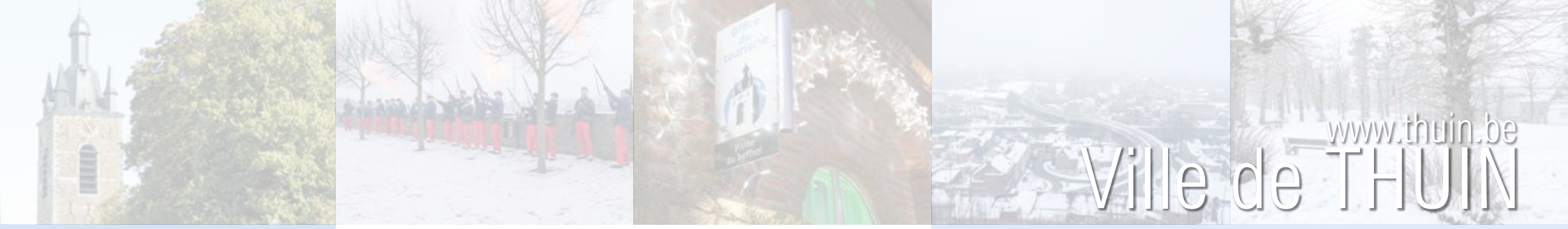

LES MEMBRES DU COLLÈGE COMMUNAL

Marie-Eve Van Laethem :
Permanences sur rendez-vous au 071/55.94.13

Karine Cosyns :
0479/43.98.71

Patrice Vraie :
0474/74.16.53

Pierre Navez :
0472/71.64.71

Vincent Demars :
0474/71.02.71

Vincent Crampont :
0477/40.55.98

Fabian Pacifici :
0497/54.99.05

POLICE DE PROXIMITÉ DE THUIN

(Clos de l'Harmonie 1 - 6530 Thuin) : 071/55.91.50
Attention : pour toute demande d'intervention urgente et si constat nécessaire, former le 101

SERVICES DE GARDE

Médecins : 071/33.33.33
Pharmacie : 071/33.33.33
www.pharmacie.be

LA LIGNE DES AÎNÉS

071/55.91.34

NUMÉROS D'URGENCE

112 : Aide médicale urgente et services d'incendie en Belgique

101 : Aide policière urgente en Belgique

0800 32 123 : Centre de Prévention du Suicide

107 : Télé-Accueil (situation de crise sociale, morale ou psychologique)

103 : Service Écoute-enfants

116 000 : Child Focus

070 245 245 : Centre Anti-Poisons

0800 30 030 : Écoute violences conjugales

Il existe une application « 112 » qui regroupe les servicres d'urgence des pompiers, médicaux et de la police, téléchargeable gratuitement.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Guy DE POTTER de Gozée, né le 17/10/1926 et décédé le 30/10/2023
- Fernand GERARD de Thuin, né le 18/08/1947 et décédé le 10/11/2023
- Christian CAWOY de Gozée, né le 17/06/1946 et décédé le 17/11/2023
- Mathilda LANNOY de Thuin, née le 01/10/1931 et décédée le 23/11/2023
- Inge REIFGERSTE de Ragnies, née le 10/03/1939 et décédée le 17/11/2023
- Claudine MAYENCE de Gozée, née le 01/03/1932 et décédée le 30/11/2023
- Marguerite DANVOYE de Gozée, née le 18/01/1933 et décédée le 04/12/2023
- Francine DE WITTE de Gozée, née le 24/02/1944 et décédée 06/12/2023
- Christophe DAROT de Donstiennes, né le 06/08/1974 et décédé le 06/12/2023
- Monique PELEMAN de Thuin, née le 29/03/1961 et décédée le 15/12/2023
- Francis PIERRET de Gozée, né le 04/11/1945 et décédé le 17/12/2023
- Filippo FERRARA de Gozée, né le 06/09/1946 et décédé le 20/12/2023
- Michel CORDER de Thuin, né le 07/03/1937 et décédé le 25/12/2023
- Patricia MARY de Thuin, née le 18/01/1958 et décédée le 22/12/2023
- Loretta SCHENA de Thuin, née le 16/08/1951 et décédée le 19/12/2023
- Michele FIORENTINO de Gozée, né le 12/04/1950 et décédé le 26/12/2023
- Yvette GRANDELET de Thuin, née le 12/10/1926 et décédée le 04/01/2024
- Godeline ESTOURGIES de Thuin, née le 25/11/1930 et décédée le 06/01/2024
- Jean CAUFRIEZ de Thuin, né le 27/09/1936 et décédé le 02/01/2024
- Jeaninne MAYÉ de Thuin, née le 10/12/1947 et décédée le 05/01/2024
- Berthe LEMAIRE de Thuin, née le 03/02/1935 et décédée le 06/01/2024
- Annie DUVERGER de Thuin, née le 16/03/1941 et décédée le 09/01/2024
- Jacques DUEZ de Biesmes-sous-Thuin, né le 14/06/1951 et décédé le 09/01/2024
- Myriam FRANCKX de Thuin, née le 17/07/1936 et décédée le 15/01/2024

UN ÉCHEVIN EN DIRECT

Je profite de cette 1ère parution 2024 pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année, remplie de joie, bonheur, santé, prospérité, folklore et sport.

Mes meilleurs vœux également à nos amis marcheurs ainsi que toutes les sociétés folkloriques de l'entité

Cela fait maintenant 28 ans que la Ville a mis en place un service des sports.

Au fil des années, l'aboutissement des dossiers a permis la construction et l'aménagement d'infrastructures dans diverses disciplines :

- *football : 3 terrains, 8 vestiaires et une cafétéria,*
- *omnisports : l'ancienne salle Roger Souris,*
- *balle pelote : construction d'un one-wall (mur d'entraînement),*
- *pétanque : 10 terrains extérieurs,*
- *tir à l'arc : rénovation énergétique du local des archers du Berceau,*
- *hébertisme : remise en état du parcours Hébert dans le bois du Grand Bon Dieu.*

En 2023, nous avons obtenu un subside de 976.506,30 euros pour la rénovation énergétique du hall polyvalent et 76.990 euros pour la réfection des 4 terrains de tennis extérieurs du TC Thuin.

En 28 ans, plus de 10.000.000€ ont été investis dans le sport, ce qui fait plus de 360.000€ chaque année. A cela il faut ajouter des aides ponctuelles aux différents clubs : conseils, petits subsides, suivis de projets,…

Dans le développement du sport à Thuin, il ne faut pas oublier le domaine privé qui, lui aussi, a investi dans des infrastructures.

Le service des sports avec l'ensemble des services communaux et certains clubs ont également organisé des évènements internationaux, nationaux et régionaux : coupe d'Europe, du Bénélux, de Belgique de VTT, championnat de Belgique d'orientation, arrivée du tour de Wallonie…

En 2024 un évènement international sera organisé pendant l'été, plus de détails dans les prochains numéros.

Les 42 clubs de l'entité sont les moteurs de notre vie sportive, ceux-ci n'ont pas été épargnés ces derniers temps : manque de bénévoles, crise covid et augmentations du coût de l'énergie, c'est pourquoi, ces prochaines années, nous serons encore plus attentifs à répondre au mieux à leurs difficultés.

Le SPORT, souvent cité comme le parent pauvre des investissements communaux, est une priorité pour la ville de THUIN.

Pour terminer, je vous invite à contacter nos clubs, il est encore temps de prendre des bonnes résolutions en commençant un nouveau sport…

Salutations sportives,

***Patrice Vraie** - Echevin des sports*

PIQÛRE DE RAPPEL

Malgré les nombreux rappels, certaines zones de l'entité se retrouvent tous les jours jonchées de nouvelles déjections canines qui n'ont pas été nettoyées. Alors, pour rappel, voici ce qu'indique le Règlement communal de Police à ce propos :

Article 80 – « Il est interdit de souiller de quelque manière que ce soit, de son fait, ou du fait des personnes, animaux ou choses dont on a la garde ou la maîtrise : 1. tout objet d'utilité publique, ainsi qu'arbres et plantes situés sur l'espace public ; 2. tout endroit de l'espace public ; 3. les galeries et passages établis sur assiette privée accessibles au public. 4. les façades, murets, grilles, éléments divers de construction qui bordent l'espace public. »

Article 82 – « À cet égard, toute personne accompagnée d'un chien doit être en possession d'au moins un sac spécial ou de tout autre moyen adapté permettant de ramasser et d'emporter les déjections canines. Ce sac ou objet similaire devra être présenté à toute demande d'une personne habilitée, de l'agent constatateur ou de la police. »

Editeur responsable : Marie-Eve Van Laethem - Grand'rue 36 - 6530 Thuin - 071/59.69.42
Réalisation SPRL Regifo - Fosses-la-Ville - Tél.: 071/74.01.37.
Conception graphique et mise en page : Paquet•Oléda - 071/42.19.33.